Synthèse du Mode d'emploi pour une production responsable

AFNOR SPEC 2308

CNC

De quoi parlons-nous ?

Quoi ?

Un mode d'emploi national de production responsable pour les secteurs cinématographique, audiovisuel et publicitaire.

→ d'application volontaire

→ gratuit

Porté par qui ?

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNC

Accompagnés par :

afnor NORMALISATION

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec qui ?

→ Les organisations professionnelles

→ Les experts métiers

→ Plus de 130 professionnels des filières

Pourquoi ?

- Structurer les trois secteurs sur une base nationale de la production responsable.
- Accompagner les professionnels dans leur transition environnementale et sociale.
- Recentrer les efforts sur la mise en place d'actions concrètes et efficaces.

Comment ça marche ?

Ce document fait une synthèse des actions du référentiel.

Conçu comme un guide, le document est structuré en **sept chapitres** correspondant aux enjeux environnementaux et sociétaux sur des productions :

1. Gouvernance RSE
2. Énergie et mobilité
3. Achats responsables, alimentation et gestion des déchets
4. Sobriété numérique
5. Biodiversité et bien-être animal
6. Parité, inclusion et qualité de vie au travail
7. Formation et sensibilisation

3 niveaux d'engagement progressifs :

Niveau 1 : Premiers pas vers la transition.
Niveau 2 : Vous agissez avec efficacité.
Niveau 3 : Tous les projets de la société de production sont concernés.

28 actions cumulatives réparties sur les trois niveaux comprenant chacune :

→ La description de l'action
→ Les objectifs et impacts
→ Les éléments de contrôle
→ Des informations complémentaires

1 Gouvernance RSE

Niveau 1 :

J'ai : → *rédigé et diffusé une note d'intention RSE de la production.*
→ *élaboré la stratégie RSE du projet.*
→ *réalisé l'empreinte carbone prévisionnelle et définitive du projet.*

Niveau 2 :

Je dois : → *identifier une ou des personne(s) ressource(s).*
→ *évaluer l'empreinte carbone prévisionnelle et définitive du projet à partir des mesures physiques.*

Niveau 3 :

Je vais plus loin en appliquant mes actions au niveau de la société de production, pour cela **je dois :**

→ *engager une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble des projets de nature comparable.*
→ *établir une stratégie bas carbone.*

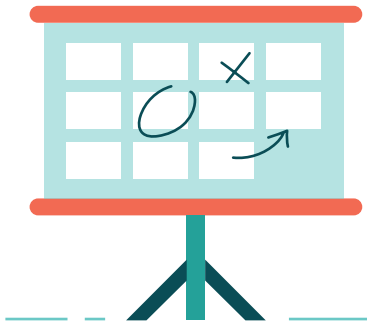

Réaliser son empreinte carbone

Pour agir, il faut commencer par compter. L'empreinte carbone permet de faire un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un projet.

Pourquoi estimer son empreinte carbone ?

En début de projet

- Identifier les activités les plus émettrices de CO_2 et les ordres de grandeur.
- Déterminer les leviers d'action.
- Élaborer un plan d'actions.

En fin de projet

- Constater les écarts avec le bilan prévisionnel.
- Observer les effets de la stratégie mise en place.

Comment ?

- Des outils permettent de réaliser l'empreinte carbone des œuvres.
- Le CNC en a homologué plusieurs dans le cadre de **sa mesure d'éco-conditionnalité** des aides.

2 Mobilité

Niveau 1 :

J'ai : → *rédigé un plan de mobilité.*

Niveau 2 :

Je dois : → *réduire les émissions de GES des déplacements liés au tournage.*

En mettant en place **deux actions** a minima parmi celles-ci :

- s'assurer que la majorité des véhicules loués (hors utilitaires) sont des véhicules électriques, hybrides ou à carburant alternatif si possible.
- préférer le train à l'avion pour les trajets de moins de 5h.
- encourager l'équipe à utiliser les mobilités douces/actives et les mobilités durables.

Exemple d'action d'une production :

Définition d'une politique de voyage :

- Location de véhicules électriques pour les acteurs principaux
- Train pour les trajets de moins de 5h

L'usage des jets privés et hélicoptères est prohibé pour le transport des équipes.

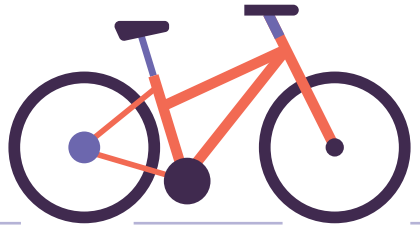

2 Énergie

Niveau 1 :

J'ai : → *rédigé un plan énergétique.*

Niveau 2 :

Je dois : → *utiliser des solutions d'énergie bas carbone plutôt que des énergies fossiles.*

En mettant en place **1 action** a minima parmi :

- raccordement au secteur électrique (branchement forain et réseau).
- groupe électrogène sur batteries.
- groupe électrogène hydrogène ou hybride.
- groupe aux bio-carburants.
- tournage sur batteries simples.
- pas d'énergie du tout : par exemple, lumière naturelle plutôt que lumière artificielle.
- tournage en studio.

Exemple d'action d'une production :

Le plan énergétique renforcé par :

- Tournage sur batteries simples
- Tournage en lumière naturelle

3 Achats responsables, alimentation et déchets

Niveau 1 :

J'ai : → *identifié, réduit et recyclé* ***les déchets.***
→ *réduit la part de repas carnés dans* ***l'alimentation.***

Niveau 2 :

Je dois : → *agir sur* ***les achats :***

- choisir des **prestataires et fournisseurs** responsables.
- privilégier des **achats** de consommables et de ressources à moindre impact environnemental.

Exemples d'actions à mettre en place :

- Privilégier des décors et costumes d'occasion
- Privilégier les matières réutilisées et/ou réutilisables, labellisées ou d'origine locale

Je dois : → *agir sur la* ***gestion des déchets :***

- ***réemployer*** *les éléments ayant servi au projet.*

Bon à savoir :

Les bureaux d'accueil des tournages membres du réseau Film France-CNC, peuvent renseigner les productions sur les prestataires locaux, les sites de ressourceries, recycleries ou associations.

Un tournage, c'est beaucoup de déchets et ils sont parfois peu triés. Quelques mesures simples listées dans le mode d'emploi permettent de les réduire.

Les produits d'origine animale sont responsables de plus de 14% des émissions GES des activités humaines.

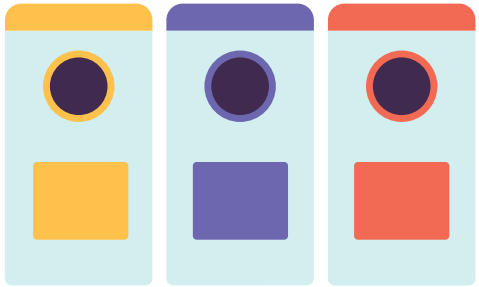

4 Sobriété numérique

L'**empreinte carbone du numérique en France,** c'est **17,2 millions de tonnes** équivalent carbone. Si rien n'est fait, elle sera **multipliée par 3 d'ici 2050**.

Niveau 1 :

J'ai : → *identifié les **impacts numériques** du projet en faisant une cartographie des données.*

L'annexe du mode d'emploi propose un modèle de cartographie des données.

Niveau 2 :

Je dois : → *adopter une gestion raisonnée des équipements techniques afin d'en réduire l'impact.*

Exemples d'actions à mettre en place :

- Choisir, sur la base de la liste du matériel, en concertation avec les prestataires, des solutions de matériel au faible bilan numérique et adaptées artistiquement au film.
- Limiter le suréquipement.

Je dois : → *limiter la production de données numériques en pensant à la gestion et à la conservation.*

Exemples d'actions à mettre en place :

- Choisir des techniques de stockage et d'archivage numérique qui limitent les impacts énergétiques.
- Mettre en place d'une revue de fin de projet permettant la définition d'une politique de conservation adaptée au projet.

5 Biodiversité et bien-être animal

Niveau 1 :

J'ai : → *mis en place une **démarche de sensibilisation** et **identifié les points de vigilance en matière de biodiversité**, et de **bien-être animal** (si applicable), issus du dépouillement du scénario.*

Le mode d'emploi indique quelques ressources pour vous aider à anticiper et agir.

Niveau 2 :

Je dois : → *mettre en place un plan d'actions visant à limiter les impacts négatifs de la production sur la **biodiversité**, et le **bien-être animal** (si applicable).*

- établir un plan d'actions biodiversité :
  - lister les lieux de tournage avec les principaux risques identifiés.
  - proposer des méthodologies de travail visant à éviter, atténuer ou remédier aux effets négatifs des activités de tournage sur la biodiversité.
- établir un plan d'actions bien-être animal :
  - lister les lieux de tournage avec les principaux risques identifiés.
  - appliquer les recommandations et/ou réglementations des autorités locales.
  - faire valider les plans de travail par les personnes compétentes ou habilitées sur ces questions.

La mise en place en amont d'un plan d'actions biodiversité peut favoriser l'obtention d'autorisations de tournage.

6 Inclusion, parité et qualité de vie au travail

25 critères de discrimination sont interdits par la loi (entre autres : âge, genre, apparence physique, ethnie, handicap etc.).

Niveau 1 :

J'ai : → *mis en place une démarche de sensibilisation en matière de recrutement inclusif.*
→ *mesuré le taux de parité dans l'équipe technique et dans l'équipe encadrante.*

Niveau 2 :

Je dois : → *solliciter des réseaux de recrutements inclusifs.*
→ *constituer une équipe technique et/ou encadrante paritaire (min. de 40 % de femmes).*
→ *intégrer au plan de travail les enjeux de la qualité de vie au travail.*

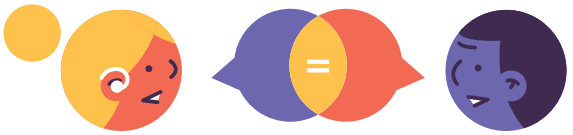

7 Formation et sensibilisation

Niveau 1 :

J'ai : → *recensé les personnes sensibilisées et/ou formées et informé les équipes sur les offres disponibles.*

Le mode d'emploi propose en annexe une liste non-exhaustive des offres de formations et de sensibilisation pour les différents enjeux de RSE.

Niveau 2 :

Je dois : → *avoir au moins 50 % des équipes sensibilisées et au moins 10 % des responsables de département et/ou des équipes de production formés.*

Télécharger le mode d'emploi
complet ici :

Accompagnés par :

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNC

afnor
NORMALISATION

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE